



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-106

Séance du 17 décembre 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 26

Ayant pris part à la
délibération : 30

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Budget Annexe EAU : Vote des tarifs 2025

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'arrêter les tarifs 2025 du Service de l'Eau suivants :

		TARIF 2025 HT*
ARIFAT		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	95,74 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	137,33 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	211,11 €
Part proportionnelle	/ m ³	
	de 0 à 150 m3	1,555 €
	+ de 150 m3	0,778 €
Forfait branchement	extension ou renforcement comprenant les 20 mètres après la prise sur la conduite principale, le compteur et le forfait)	500,00 €
	Débranchement du réseau	41,66 €
MONTREDON LABESSONNIÉ		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	95,74 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	137,33 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	211,11 €
Part proportionnelle	/ m ³	1,671 €
Forfait branchement	comprenant collier et robinet de prise en charge, tabernacle, tube allongé, bouche à clé, robinet avant compteur, clapet anti-pollution, compteur, coffret et main d'œuvre pour la pose	612,00 €

Travaux en régie	- canalisation p.h.d. diam. 25 (le ml)	1,40 €
	- canalisation p.h.d. diam. 32 (le ml)	1,50 €
	- canalisation p.h.d. diam. 40 (le ml)	2,24 €
	- grillage signalisateur bleu (le ml)	1,05 €
	- tranchée en terrain naturel (l=0,70m) (le ml)	35,00 €
	- tranchée sur voirie communale (le ml)	70,00 €
	- tranchée sur voirie départementale (le ml)	104,00 €
	- dalle fonte pour coffret compteur	92,00 €
	- branchement en diam. 32	102,00 €
	- branchement en diam. 40	163,00 €
	- raccordement incendie	1 430,00 €
	- canalisation incendie (le ml)	7,14 €
	- robinet avant compteur calibre 15	58,00 €
	- Compteur de vitesse classe c calibre 15	183,00 €
	- clapet antipollution calibre 15	25,00 €
	- raccord de serrage	12,00 €
	- coffret compteur complet	153,00 €
	- Tête de bouche à clé	30,00 €
	- tube allonge	22,00 €
	- main d'œuvre + recherche réseau – par heure	28,00 €

L'abonnement sera dû par la personne occupant le logement au 1^{er} janvier de l'année en cours et sera proratisé pour les nouveaux abonnés arrivant en cours d'année.

* TVA à 5,5 %

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter les tarifs 2025 du Service de l'Eau susvisés.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

